

OBJET :

19/12/2023 N°3
PARCOURS MÉMORIEL PIERRE
MARTELANCHE : APPROBATION DE LA
MISE A JOUR DES MODALITÉS DE
PAIEMENT DU CONTRAT ENTRE LA
COMMUNE ET LE CABINET INSTITUTIONS
ET STRATÉGIES

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi ;

2- Que le nombre des conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 14 membres présents, à savoir :

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Bernard BESSEY - Monique GOUTILLE - Gabriel POMMIER - Sylvie BAS - Daniel MOUSSERIN - Isabelle MARIDET - Sabine DERVIN - Éric MICHALLET - Franck POLLET - Laurette COLOMBET

Absent ayant donné mandat : Pierre Yves LASSAIGNE à Chantal PAIRE

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Isabelle MARIDET

PARCOURS MÉMORIEL PIERRE MARTELANCHE : APPROBATION DE LA MISE A JOUR DES MODALITÉS DE PAIEMENT DU CONTRAT ENTRE LA COMMUNE ET LE CABINET INSTITUTIONS ET STRATÉGIES

Vu la délibération n°4 en date du 29 août 2023 portant sur le choix du cabinet pour la recherche de financements dans le cadre du parcours mémoriel Pierre Martelanche ;

Vu la mise à jour des modalités de paiement à savoir que « l'association des Amis du Petit Musée de Pierre Martelanche s'engage à assurer la recherche de financement de 3.800€ que la mairie de Saint-Romain-la-Motte versera à Institutions et Stratégies » ;

Considérant qu'il convient d'approuver les nouvelles modalités de paiement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

► **Approuve** la mise à jour des modalités de paiement du contrat entre la commune et le cabinet Institutions et Stratégies.

► **Autorise** le Maire à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,
Gilbert VARRENNE

La secrétaire de séance,
Isabelle MARIDET

Publication en ligne le

22 DEC. 2023

